

Préfecture des Alpes de Haute Provence
 Direction Départementale des Territoires des Alpes de Haute Provence

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
Carte réglementaire

Commune de GREOUX LES BAINS

Modification par arrêté préfectoral n°2020-043-001 du 12 février 2020
 Réglementation des zones

- Zone à prescriptions fortes inconstructible
- Zone à prescriptions faibles à moyennes constructible sous condition
- Zone non réglementée par le PPR

Identification des zones
 R2G1 Règlements applicables

Source initiale : novembre 2014
 Modification 2020 DDT 04
 Echelle : 1/5000

